



Evolution dans la spécificité thaumaturgique ensuite : au Moyen Age, indépendamment de quelques cas précis, surtout mis en relief dans la *Vita Tertia*, le saint est, comme la plupart des saints de l'époque, compatissant à tous les maux ;/ à l'époque moderne, le saint est invoqué à Huy principalement contre les fièvres.

Le culte de Domitien reste vivace à Huy à l'époque moderne, entretenu à la fois par la procession du jour de la fête du saint patron, le 7 mai, la fontaine miraculeuse qui garde le souvenir de son exploit légendaire, une liturgie bien huilée, une iconographie restreinte quant à sa conservation jusqu'à nos jours mais présente, et des témoignages populaires et littéraires. Cet ensemble cohérent s'inscrit aussi parfaitement dans le courant de la Contre-Réforme dans nos régions.

Percevoir l'évolution du culte d'un saint, c'est également percevoir une évolution des mentalités. Somatique et psychique ne peuvent être dissociés. C'est enfin supputer la fréquence de certaines maladies ⁽¹³³⁾, en l'occurrence les « fièvres » à l'époque moderne, et ouvrir une fenêtre sur l'histoire de celles-ci.

(133) L'ouvrage de P.-A. SIGAL, *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XI^e - XII^e siècles)*, Paris, Cerf, 1985, n'était pas encore paru quand nous avons déposé cet article ; il nous aurait permis de multiplier les comparaisons. Notons ici seulement une de ses conclusions : « Il faut donc reconnaître que la fréquence de telle ou telle maladie dans la population guérie par les saints ne signifie pas qu'elle sévissait dans l'ensemble de la population selon une fréquence semblable » (p. 259).

s'agisse de saint Domitien : d'une part la présence dans cette peinture des deux autres patrons hutois : la Vierge et saint Mengold ; ensuite la situation de la peinture : au-dessus de l'ancien endroit d'exposition de la châsse du saint ⁽¹²⁹⁾.

On conserve au Musée d'Art religieux et d'Art mosan de Liège un bozzeto original d'une statue en tilleul que Jean Del Court exécuta, d'après son « livre de raison » ⁽¹³⁰⁾, en 1681 pour le Couvent de Carmes déchaussés à Huy, placé sous l'invocation de saint Domitien. Cette œuvre orne aujourd'hui l'église de la Sarte à Huy. Elle faisait naguère pendant à une statue d'une Vierge à l'Enfant « de six pieds de haut » ⁽¹³¹⁾.

Enfin, plusieurs chroniques liégeoises reproduisent un soi-disant portrait de saint Domitien voire même tantôt des armoiries ⁽¹³²⁾.

CONCLUSION

L'histoire du corps humain aura encore beaucoup à tirer des « miracles » de saint Domitien. Aucune statistique n'accompagne notre recherche. Nous n'avons pas défini les lieux corporels du mal, ni établi un classement des miraculés par âge, sexe ou catégorie socio-professionnelle. Dans cette recherche, ce qui a monopolisé notre attention c'est le culte du saint à l'époque moderne et la double évolution que subit la thaumaturgie de Domitien :

Evolution géographique tout d'abord : au Moyen Age, les miracles se produisaient soit directement auprès des reliques du saint soit à l'extérieur de Huy mais dans ce cas, ils impliquaient généralement un pèlerinage de reconnaissance au saint à la Collégiale ;/ à l'époque moderne, les miracles se localisent essentiellement à la Fontaine Saint-Domitien à Huy.

(129) LEMEUNIER (A.), *La Collégiale Notre-Dame de Huy*, 1978. (Monographie de l'Association culturelle du Condroz rural ASBL).

(130) Voir COLMAN-LHOIST (B.), *Un document inédit reflétant le « livre de raison » du sculpteur Jean Del Cour de 1675 à 1707*, in BIAL, t. 87, p. 209 n. 89 et 90.

(131) Voir Catalogue de l'exposition *Huy ... op. cit.*, n° 136 et 137 p. 98.

Jean-Guillaume Carlier (1638-1675) dans une esquisse à la mine de plomb, conservée dans les Collections artistiques de l'Université de Liège, représente un évêque écrasant un animal fantastique. Si l'inscription (du XVIII^e siècle ?) au verso du dessin identifie le personnage à Domitien, la clef, que l'évêque tient à la main, et le dragon sont les attributs de saint Servais.

(132) Nous avons évoqué ceci Ici-même, t. 36, 1982, fig. 11 et 15 p. 49 et 55.



Fig. 7 - Statue de l'église de la Sarte à Huy par Jean Del Cour (1681). (Copyright IRPA).



Fig. 6 - Bozzetto original de la statue de la Sarte (Fig. 9) conservé au Musée d'Art Religieux et d'Art Mosan de Liège. (Photo Y. LHOEST)

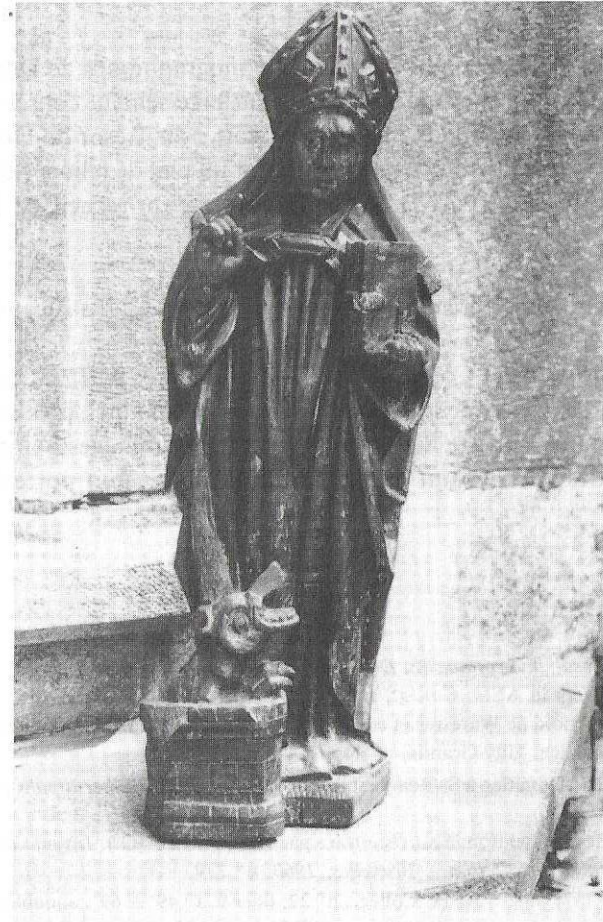


Fig. 5 - Statue de saint Domitien au Trésor de la Collégiale de Huy. (Photo Jean-Louis JORIS).

./..

(126) Sur ces deux œuvres, voir LEMEUNIER (A.) in Catalogue de l'exposition *Huy. Trésors d'art religieux*, Huy, 1984, n° 156 p. 106 et 148 p. 104.

(127) Voir notre article *Saint Domitien ... op. cit., Ici-même.*

(128) Que dire par exemple de la statue de saint évêque du XVII^e siècle provenant des Frères Mineurs et conservée à la Collégiale ? (Voir *Cat. Huy ... op. cit.*, n° 120, p. 84).

De même pour le saint évêque en bois sculpté du XVII^e siècle provenant de St-Mort et conservé au Musée Communal de Huy (*Ibidem*, n° 36 p. 41). Enfin, deux reliquaires de saint évêque en forme de buste du XVIII^e siècle sont conservés au Trésor de Notre-Dame de Huy sans aucun élément d'identification (LEMEUNIER, *Guide ...*, n° 20 et 21).

2. Iconographie

Nous avons déjà détaillé les attributs iconographiques de Domitien - insignes épiscopaux, livre et dragon - qui ne sont précisément conservés ensemble que sur des œuvres de l'époque moderne : statue du Trésor de Huy ⁽¹²⁵⁾, statue de la Chapelle St-Domitien, xylographie ornant un plat de reliure (1581-1612) d'un ouvrage à l'usage de la Paix-Dieu ⁽¹²⁶⁾, et estampe du recueil de Rosweyde de 1640 ⁽¹²⁷⁾.

Sans pareilles caractéristiques iconographiques, les identifications sont plus difficiles ⁽¹²⁸⁾.

La voûte du chœur de la Collégiale de Huy fut décorée en 1523, comme l'a inscrit le peintre à l'entrée de celle-ci. Au-dessus du maître-autel, près du rond-point, parmi les rinceaux, l'artiste a représenté quatre personnages : en bas à gauche la Vierge, à sa droite un saint évêque tenant un livre. Tout porte à croire qu'il

./..

On trouve un autel *sub invocatione SS. Domiciani, Mengoldi et Magdalene* en 1683 (AEH, Collég., n° 25, f. 466^f) ; idem in AEH, Collég., n° 20 bis, p. 129.

En 1657, « Pour Arnold de Waresme et consors et le recteur de l'autel St Domitiane et Ste Anne » (AEH, Cour de Justice, Huy-Grande, n° 116, f. 230^f).

(124) L'autel St-Domitien à St-Remy est déjà mentionné dans le *Liber stipalis* [...] de 1402-1444 (AEH, Collég., n° 135).

- L'acte de 1543 dessus mentionné est répertoire par HANSOTTE (G.), *Inventaire des archives de l'abbaye de Neufmoustier, 2 tomes, Bruxelles, 1960, n° 739*.

- Dans les années 1571-1583 : AEH, Collég., n° 22, liber 9, f° 49^r et 69^v, aimablement signalé par Mr Ed. Tellier.

- Au début du XVII^e siècle : voir HOYOUX, *op. cit.*, p. 116 n. 7 ; FORGEUR (R.), *Les statuts portés à Huy par le nonce Albergati*, in BCRH, t. 120, 1955, p. 53.

- Dans la seconde moitié du XVII^e siècle : AEH, Collég., n° 24, f. 26^f, f. 89^f et 183^f (1669-1676) ; AEH, Collég., Port. 35 pièce 90 (1687) ; AEH, Collég., n° 23, f. 228^v (1667).

- Au XVIII^e siècle : voir BRASSINNE (J.), *Analecta Leodiensia. Recueil de documents relatifs aux églises de l'ancien diocèse de Liège*, in BSAHDL, t. 16, 1907, p. 85 ; AEH, Collég., n° 20 bis, p. 134 ; AEH, Collég., n° 20 Ter, p. 479 et n° 139.

Cet autel à l'église St-Remy est intéressant ; c'était « sous sa paroisse (Cfr note 31 et AEH, Collég., n° 139 : oratorium sancti Domitiani sub parochia Sancti Remigij) qu'était la chapelle St-Domitien et la procession traversait la paroisse. Ne peut-on penser à une sorte de reposoir ? La double titulation de l'autel est elle-aussi révélatrice puisque, comme nous l'avons vu plus haut (Cfr note 58 bis), la châsse de st Mengold participait parfois (?) à la procession à la Fontaine-Chapelle.

(125) LEMEUNIER (A.), *Huy. Le trésor de la Collégiale, Guide du visiteur*, s.l.n.d., n° 4.

./..

patron de l'église de Werm du doyenné de Tongres ⁽¹¹⁸⁾, dont la nouvelle construction fut consacrée le 19 mai 1770 ⁽¹¹⁹⁾ ; le Chapitre de Huy y percevait la dîme.

La Collégiale de Huy avait un autel dédié à saint Domitien. Faute d'une étude détaillée des bénéfices et des autels de la Collégiale ⁽¹²⁰⁾, nous nous bornerons à relever quelques références glanées au cours de nos recherches :

Altare sancti Domitiani ⁽¹²¹⁾, *Altare sanctorum Domitiani et Mengoldi sub aquila in ecclesia Huensis* ⁽¹²²⁾, *Altare sanctorum Domiciani, Mengoldi et Magdalene* ⁽¹²³⁾.

Par un acte du 28 mars 1543, Catherine de Beaumont fait divers legs « à l'autel de Saint-Domitien, et Saint-Mengold dit autel Ste-Barbe » de l'église Saint-Remy à Huy. Nous trouvons des mentions de cet autel du XV^e au XVIII^e siècle : *Altare sanctorum Domitiani et Mengoldi in ecclesia Huensis Sancti Remigij* ⁽¹²⁴⁾.

(118) Sur Werm, voir les deux opuscules : *De parochie Sint Domitianus Werm et Kerk van Werm* édités par le *Geschied en Heemkundige Kring van Werm* en 1979. Voir aussi la bibliographie donnée par HALKIN (L.-E) dans *Un pouillé du Concile de Tongres en 1700*, in BCRH, t. 115, 1950, p. 67 et n. 2.

(119) SIMENON (G.), *Les consécrations d'églises au diocèse de Liège dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, in *Leodium*, t. 12, 1913, p. 78-85.

(120) Comme par exemple celle de FORGEUR (R.), *Un pouillé des bénéfices de la cathédrale de Liège au début du XVII^e siècle*, in *Leodium*, t. 69, 1984, p. 8-16.

(121) Voir FORGEUR (R.), *Les statuts portés à Huy par le nonce Albergati*, dans BCRH, t. 120, 1955, p. 53 (1614) et AEH, Collég., n° 25, f. 576 (1680).

(122) Au XVI^e siècle : AEH, Collég., n° 21/I f. 89^f et 92^f ; AEH, Collég., n° 22, f. 67^v (1566) ; AEH, Collég., n° 22, liber 9, f. 17^r, 36^v et 41^r (Années 1571-1583, références aimablement communiquées par Mr Ed. Tellier)

Au XVII^e siècle : voir HOYOUX (J.), *Le clergé hutois au début du XVII^e siècle*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 30, 1957, p. 117.

Au XVIII^e siècle : AEH, Collég., n° 136 et 139 ; AEH, Collég., Port. 36, pièce 196 (1786) ; AEH, Cures de Huy, Paroisse Notre-Dame, n° 46 : « Registre aux cens et rentes du bénéfice saint Domitiane et saint Mengold à la Collégiale de Huy » (années 1775-1797).

(123) Les *Notae informatoriae* ... (op. cit., p. 86 et AEH, Collég., n° 20 ter, p. 265-266, qui sont la source des informations de Jules FRÉSON dans son article, Ici-même, t. 7, 1886, p. 55-56) indiquent que c'est le prince-évêque Jean de Bavière (1390-1417) qui aurait réuni en 1413 l'autel des saints Mengold, Etienne et Marie-Madeleine à celui de saint Domitien, ce que conteste Jean HOYOUX (*Le clergé* ... op. cit., p. 117).

./..

Saint Domitien figure dans les *Officia propria festorum Ecclesiae et Diocesis Leodiensis* à la date du 7 mai. Il faut toutefois distinguer l'édition de 1623, réimprimée en 1644, 1666, 1683 et 1698, de l'édition révisée imprimée en 1805 ; en 1857, quelques aménagements furent encore opérés dans le texte : les lectio V et VI furent révisées. Grâce aux sources hagiographiques, les éditeurs du XVII^e siècle n'hésitent pas un instant pour dire à quels conciles Domitien assista (Clermont-Orléans) alors que le problème préoccupe les historiens de l'époque et qu'ils sont souvent induits en erreur par des homonymies troublantes. Pour les *Officia* du XVII^e siècle comme du XIX^e siècle, l'élévation des reliques du saint s'est déroulée à l'époque de Charlemagne ; l'édition de 1805 précise : « par l'évêque de Cologne Hildebold le 17 des calendes de juillet » ; enfin la même édition identifie la fontaine St-Domitien avec l'endroit d'où le saint chassa le dragon. Enfin le degré liturgique de la fête du saint croît du XVII^e siècle - semiduplex - au XIX^e siècle - duplex.

Enfin, signalons, pour clôturer ce chapitre consacré à la liturgie, que nous avons répertorié des mentions de Domitien (à l'époque moderne) dans des recueils liturgiques d'Eszterghom (Hongrie, fin XV^e siècle), de la Collégiale St-Barthélemy de Liège (XVI^e siècle), de St-Léonard de Léau (XVI^e siècle), de Bréda (1527) et de St-Trond (XVI^e siècle), de la Collégiale Ste-Croix de Liège (XVIII^e siècle) et d'Amay (XVIII^e siècle) ⁽¹¹⁶⁾.

C. Domitien et les sources archéologiques

1. Consécration d'églises et d'autels

En plus de la Collégiale et de la Chapelle St-Domitien à Huy, René Dubois signale que « les religieux Carmes déchaussés créèrent leur établissement sous l'invocation de saint Domitien » au XVII^e siècle ⁽¹¹⁷⁾. Saint Domitien est aussi

./..

Voir aussi SIMENON (G.), *Les leçons historiques du bréviaire liégeois*, in *Revue ecclésiastique de Liège*, t. XX, 1928-9, p. 219-233. Reste à examiner le Rituel liégeois : Domitien (*Domitiani episc. et confess.*) est inscrit au 7 mai au calendrier précédant le rituel de 1641 (Liège, Bibliothèque des Chiroux, Fonds Capitaine, n° 45) mais il est absent des litanies qui comportent surtout les invocations à des saints universels. Même chose dans le rituel liégeois de 1701, (Bruxelles, Bibliothèque Royale, II, 74548). Sur les rituels liégeois, voir MALHERBE (G.), in BSAHDL, t. 37, p. 27-81.

(116) Brèves mentions : litanies, calendriers...

(117) DUBOIS, *op. cit.*, p. 205.

La messe de commémoration de Domitien se trouve dans les missels liégeois imprimés à Delft en 1485, Paris en 1499, Spire en 1502, celui de 1507, Paris en 1511, en 1513, en 1515, celui de 1517, Paris toujours en 1523, en 1527, et en 1540 ...

Dix séquences historiques ⁽¹¹²⁾ résument la carrière de Domitien. Ses vertus et sa piété y sont mises en relief. On retrouve les expressions de la *Vita prima* : « Domitorem vitiorum » (Séquence 1) et « mundi domans vitia » (Séquence 2). Domitien est sacré évêque de Maastricht ; c'est comme évêque et confesseur que Domitien est ici commémoré « Sancte praesul et confessor » (Séquence 10) ; nulle part il n'est fait allusion à Huy, ni au cours de l'épisode de la fontaine, ni lors de l'ensevelissement du saint, tous deux pourtant relatés. Par contre l'hérésie d'Orléans est évoquée. Le saint accomplit des miracles pendant sa vie — *Ex virtute Deitatis reddit tutae sanitatis languidis remedia* — et ses reliques manifestent la puissance de son intercession — *Corpus digne tumulatur salus aegris reparatur peste pressis varia*.

Saint Domitien figure dans le béviaire liégeois à partir de 1488 ⁽¹¹³⁾, au contraire de son collègue Mengold qui lui n'y trouve mention qu'à partir de 1746 ⁽¹¹⁴⁾. Comme pour le Missel liégeois, Domitien est ici commémoré comme évêque, chef du diocèse et non comme patron de Huy. Seuls les bréviaires du XVIII^e siècle, ceux-là même qui ont introduit Mengold dans leur sanctoral, croient bon d'ajouter que Domitien est enterré à Huy. Dans les mêmes exemplaires, le saint est repris dans les litanies et au calendrier, son office est *semiduplex*, le quatrième rang dans la liturgie liégeoise ⁽¹¹⁵⁾.

(112) Le Missel liégeois renferme des proses ou séquences, récits poétiques en prose cadencée et souvent rimée, parfois pièces en vers. DARIS a publié celles pour Domitien (*op. cit.*, p. 185-186) ; même édition dans DREVES, *Analecta hymnica medii aevi*, t. 44, p. 109 et dans *Analecta liturgica* éd. par WEALE (W.H.I.) et MISSET (E.). Pars II, t. 1, Londres, 1888, p. 92 ; la séquence porte le n° 3764 du *Repertorium hymnologicum* de CHEVALIER (U.), 6 tomes, Louvain, 1892-1920. CAHIER (Ch.) (*Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, Paris, 1867, t. I, p. 318) commente la prose : « assez médiocre mais curieuse comme témoin des souvenirs populaires ».

(113) Editions successives de 1509, 1746 et 1792.

(114) *Commemoratio* sans leçon historique dans les éditions de 1746, 1756 et 1792.

(115) Voir DARIS, *op. cit.*, p. 30. Le bréviaire de 1488 est conservé à la Bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles ; la fête de Domitien y comporte IX lectiones. Nous remercions le Père Cerckel de nous avoir facilité nos recherches à Bruxelles. Voir POLAIN (M.-L.), *Catalogue des livres imprimés au quinzième siècle des bibliothèques de Belgique*, Bruxelles, 1932, (rééd. 1978), n° 879.

./..

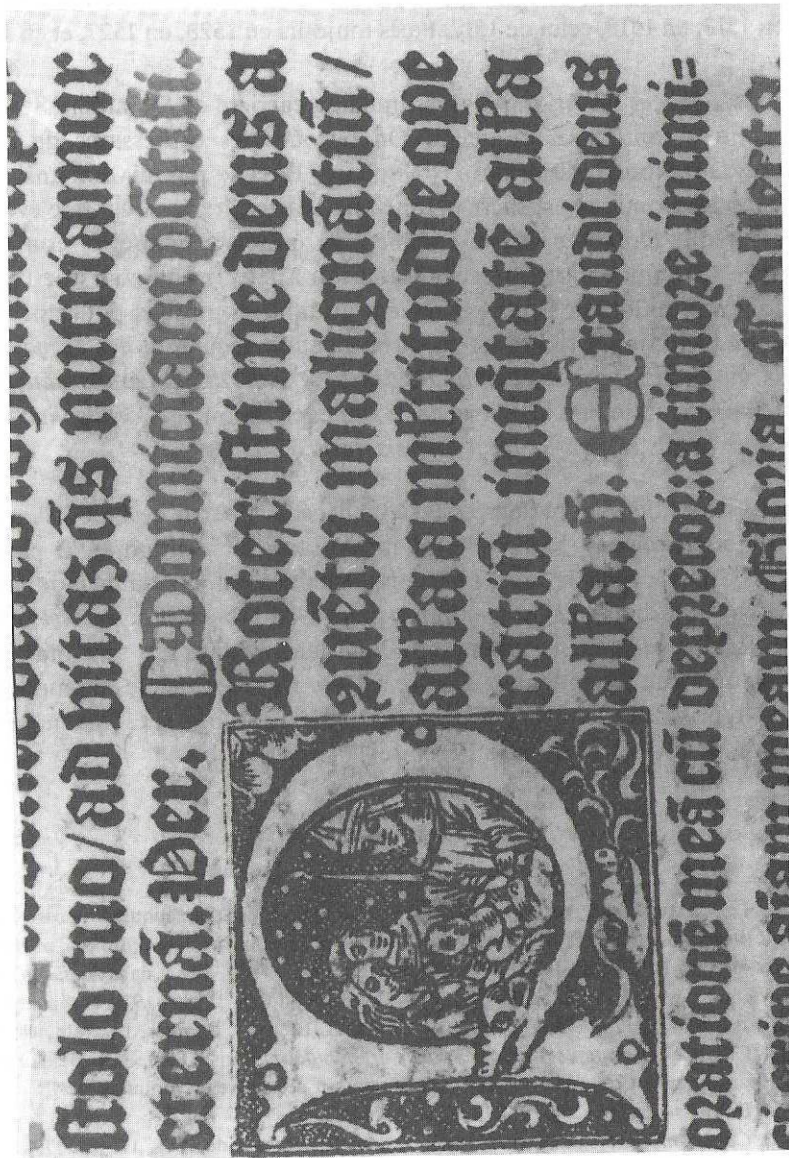


Fig. 4 - Le propre de saint Domitien dans le Missel liégeois de 1511 conservé à la Bibliothèque de l'Université de Liège. (Photo P. PARKINSON).

Dans la première moitié du XVII^e siècle, le Chapitre collégial hutois fit retranscrire la *Vita prima Domitiani* et huit *lectiones* pour l'office du saint ⁽¹⁰⁹⁾. Nous avons retrouvé à la fin du Bréviaire liégeois édité chez E. Kints en 1746 les *Officia propria Ecclesiae Collegiatae Beatae Mariae Virginis oppidi Huensis* ; la fête de Domitien (*Triplex I. Classis*) y est suivie des Offices de l'octave puis de l'*Officium Hebdomadale sancti Domitiani episcopi et confessoris, patroni nostri* ⁽¹¹⁰⁾.

2. La liturgie hors Huy

La liturgie liégeoise, par son ancienneté et sa spécificité, a survécu aux réformes tridentines. Dès le XV^e siècle, nos renseignements deviennent plus précis grâce aux exemplaires imprimés qui sont conservés ⁽¹¹¹⁾.

(109) AEH, Cures de Huy, Paroisse St-Mengold, n° 13. C'est le seul manuscrit qui conserve à la fois la légende et des *lectiones* pour l'office.

Mentionnons les autres manuscrits hagiographiques sur Domitien :

- le manuscrit des Croisiers de Huy du XV^e siècle (Liège, Bibliothèque du Séminaire, Codex 6 F XIII)
- les deux manuscrits de Corsendonck du XV^e siècle (Vienne, Bibliothèque Nationale, Codex Series Nova 12754, et Paris, Bibliothèque Mazarine, 1733 (1329))
- le manuscrit de Rougecloître du XV^e siècle (Vienne, Bibliothèque Nationale, Codex Series Nova 12707)
- le manuscrit de Nieuwlicht de 1423 (Utrecht, Rijksuniversiteit, 391)
- le manuscrit de St-Laurent de Liège de 1480 (Bruxelles, Bibliothèque Royale, n° 9291).

Des *Compendia Vitae Domitiani* se trouvent aussi dans le manuscrit 8404-09 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles écrit vers 1480 et originaire du Limbourg, ainsi que dans le manuscrit 262 de la Bibliothèque de l'Université de Liège du XVI^e siècle et originaire des Croisiers de Huy.

(110) Ce bréviaire est conservé à la bibliothèque de l'université de Liège sous la cote 15958A. Les trois offices propres à Huy sont ceux de Domitien, de Mengold et du Saint-Sacrement. FRESON (J.) dans son article *La vie de saint Mengold* (Ici-même, t. 12, 1898, p. 183-195) et DANTINNE (E.) dans sa plaquette *Saint-Mengold, sa vie, son église et sa paroisse* (Huy 1953 réimpr. en 1974) font référence à un exemplaire manuscrit de ces *officia* qu'il nous fut impossible de retrouver. Dans sa *Bibliographie liégeoise* (tome I, p. 122) de THEUX (X.) mentionne les *Officia propria Collegiatae s. Joannis Evangelistae Leodiensis* ajoutant que chaque collégiale a probablement fait imprimer un volume du même genre.

(111) Voir DARIS (J.), *La liturgie dans l'ancien diocèse de Liège*, in *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, tome 15, Liège, 1894, p. 5-269 (Réimpression anastatique, Bruxelles, 1975).

d'inviter deux chanoines à l'assister lors de l'office qu'il célébrait à la Saint-Domitien ⁽¹⁰⁴⁾ ; les curés des paroisses hutoises devaient être présents à la Collégiale aux messes spéciales, aux fêtes des saints Domitien et Mengold, ainsi qu'aux vêpres ⁽¹⁰⁵⁾. Comme de grandes fêtes du calendrier liturgique, la fête de saint Domitien servit de point de repère dans l'année ⁽¹⁰⁶⁾. Quand l'Ascension coïncide avec la Saint-Domitien, des dispositions particulières sont prises ⁽¹⁰⁷⁾. L'office de l'Ascension est célébré avec cependant un rappel de la fête de saint Domitien par l'intégration de la séquence *Ave praesul* de l'office propre du saint ; les cloches sonnent « comme au jour de saint Domitien » et la procession solennelle est maintenue. L'office de saint Domitien est reporté au lendemain ⁽¹⁰⁸⁾.

(104) D'après les statuts de la Collégiale, recopiés au XVIII^e siècle, le doyen est tenu 6 fois dans l'année (Pâques, St-Domitien, Pentecôte, Fête-Dieu, Assomption et Noël) d'inviter deux chanoines à l'assister lors de l'office qu'il célèbre, selon un décret de 1597. (AEH, Collég., n° 21 Ter, p. 239). Voir aussi AEH, Collég., Portefeuille 37, pièce 53 (18 août 1769) : « Présence des Messieurs du Chapitre de Huy aux offices [...]. Il y a deux muids pour présence aux offices les jours de St-Domitien, ... ».

En cas de décès du doyen, voir AEH, Collég., n° 20 ter, p. 238.

(105) Liège, Bibliothèque Centrale dite des Chiroux, Fonds de Theux, n° 954, *Notae informatoriae* ..., p. 247. Sur ce manuscrit du XVIII^e siècle, voir JORIS (A.), *La Ville de Huy, op. cit.*, p. 13.

(106) Ibidem, p. 64-65.

(107) Le 28 avril 1551, le Chapitre collégial édicta un décret sur le sujet, dont on ne connaît la teneur - les recès capitulaires hutois de 1535 à 1558 étant perdus - que par une mention de 1671 : AEH, Collég., n° 24, f. 65^r. Voir aussi AEH, Collég., n° 20 ter, p. 326.

(108) D'après AEH, Collég., n° 20 ter, p. 499-500 : « *Directorium festi et octavæ sancti Domitiani patroni nostri incidentis die Ascensionis Domini nostri Iesu Christi hoc anno 1750* ». Voir aussi les *Notae informatoriae* ..., op. cit., p. 152.

des églises de Liège, Tongres, Maastricht où il est aussi fêté avec les autres évêques de la ville le 6 février, Louvain qui dépendait jadis de Liège où on le trouve dans un bréviaire de St-Pierre. Patron de Huy, il suscite une grande procession publique. Sa mémoire est honorée dans les martyrologes de St-Lambert et St-Laurent de Liège, de Cologne et de Lübeck (1440). Enfin parlent de Domitien : Greven, Molanus, Canisius, Gelenius, Ghinius, Ferrarius, de Saussay et le manuscrit Florarius. Henschen révèle aussi la précieuse relique d'un doigt du saint conservée au Trésor de Maastricht ⁽¹⁰¹⁾ ainsi que la prière récitée à sa fête.

B. Domitien et la liturgie

1. La liturgie à Huy

Huy commémore le 7 mai la mort de saint Domitien, le 15 juin, les deux translations de ses reliques.

L'obituaire de la Collégiale de Huy ⁽¹⁰²⁾, recopié en 1530 par le chanoine-chantre Gérard Lozé, indique le degré liturgique de ces fêtes :

— 7 mai Domitiani episcopi triplex (Fol. 141)

— 14 mai Octava Domitiani duplex (Fol. 142)

— 15 juin Translatio Domitiani triplex (Fol. 142^v).

A Huy, les fêtes du saint sont les solennités majeures au degré liturgique maximum, *triplex* ⁽¹⁰³⁾. Le Doyen du Chapitre collégial était statutairement tenu

(101) Cette relique existe toujours, conservée au Trésor de Maastricht.

(102) *L'Obituaire de la Collégiale Notre-Dame de Huy*, éd. par RENARDY (Chr.) et DECKERS (J.), Bruxelles, 1975 (Publications in — 8° de la Commission Royale d'Histoire, p. 92 et 98). L'obituaire des chapelains de Huy (AEH, Collég., n° 44) indique en rouge la fête du saint (f. 11^v), en noir l'octave (f. 12^r) et la translation (f. 14^v).

(103) Martyrologe (Bruxelles Bibliothèque Royale, Manuscrit II 4459) de la Collégiale de Huy, f. 97^r et 101^v.

Un inventaire des chartes du Chapitre Notre-Dame de Huy d'une écriture du XV^e siècle fait état d'une « Bulla de festo sancti Domiciani et bulla de Celebratione festi sancti Domiciani » sans qu'il nous soit possible d'obtenir des informations complémentaires. (AEH, Collég., II, 2.) ; ne s'agirait-il pas tout simplement des actes mentionnés ci-dessus à la note 72 ?

la compilation que vers une critique rigoureuse des sources. Mais tous ces « historiens » véhiculent une certaine « image » de Domitien, intéressante à saisir pour mieux juger de leur influence sur l'iconographie du saint, sur sa liturgie qui, dans un mouvement parallèle, se greffe sur les mêmes sources et sur la connaissance historique contemporaine.

Nous avons déjà évoqué ici-même un aspect de la typologie de saint Domitien à travers les historiens de l'époque moderne à propos de trois notices néerlandophones sur le saint ⁽⁹⁹⁾. Si les *Vitae* du saint formaient la trame de l'histoire, l'impact des écrits de Jean d'Outremeuse avait aussi pu être mis en relief.

La majorité des historiens de l'époque moderne étudiés n'apportent rien d'essentiellement neuf sur le plan historique ; la souscription de Domitien aux actes de deux conciles constitue la seule source historique sur la carrière du saint. Plusieurs historiens comme Molanus (1568, 1573 et 1616), Miraeus (1622), Fisen (1642, 1647) ou Foullon (1735) ont saisi toute l'importance de ces souscriptions. Chapeauville (1612-1616), Arnold de Wareme (1659) et Goronne (1685) livrent le témoignage des sources narratives liégeoises. Les autres « historiens » de Placentius (1529) à Delvaux (fin XVIII^e s.) ressassent des bribes d'informations glanées un peu partout sans critique. Certains comme Mélar (1641), Van den Berch (1592-1666) ou Saumery (1738) sont complètement sous la coupe de Jean d'Outremeuse dont les écrits alimentent aussi une bonne part des innombrables chroniques liégeoises des XVII^e et XVIII^e siècles. Un bon exemple de ce mélange d'informations sur Domitien est la notice que transmet Mélar, où sont relatés l'ascendance du saint (« Fils d'un duc de Bavière engendre au corps de la fille d'un duc d'Ardenne »), ses fonctions (« Chanoine de Maastricht ») avant son éléction à l'épiscopat (534) et son pastorat (Conciles d'Orléans, Metz et Paris).

Godefroid Henschen mérite une place à part dans ces études d'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles. En 1680, il rédigea un commentaire introductif à son édition des *Vies* de Domitien ⁽¹⁰⁰⁾, particulièrement intéressant pour l'étude du culte du saint. On y apprend que Domitien est commémoré dans les bréviaires

(99) GEORGE (Ph.), *Saint Domitien. Contribution à l'étude du culte et de l'iconographie des saints mosans, Ici-même*, t. 37, 1983, p. 173-176. Dans les *Vies* néerlandaises du saint, l'accent est porté sur les guérisons opérées par Domitien dès les débuts de sa vie publique.

(100) *AA.SS.Maii*, t. II, 1680, p. 146.

A la Collégiale de Huy, le saint donna son nom à une des cloches du carillon : « La quatrième nommée Domitiane pesante mil six cents livres se trouve avoir été faite l'an 1484 à Malinne de laquelle on se serve pour les sermons, processions, duplex, et messes spéciales » ⁽⁹⁴⁾.

A l'église St Pierre de Huy une cloche portait l'inscription : « Sancte Domitiane, ora pro nobis, pro tempore audax Joannes Bodri me fecit anno 1607 » ^(94 bis). De 1684 à 1703 les anciennes corporations hutoises furent réformées et une des chambres alors créées fut placée sous le patronage de saint Domitien ⁽⁹⁵⁾.

Nous avons déjà évoqué la présence du nom de Domitien dans la toponymie hutoise. Signalons au XVII^e siècle la maison « portant l'enseigne de St Domitiane » à Huy ⁽⁹⁶⁾. Jules Herbillon a relevé la forme wallonne de la (rue Saint-) Domitiane, Domiciane : « saint Amician-n' (avec altération de l'initiale et traitement hutois de -ana) » Domitiana étant « la féminisation étendue au nom du saint patron » ; elle « suggère, écrit J. Herbillon, combien ces formations ont dû être populaires » ⁽⁹⁷⁾.

A travers les sources narratives, liturgiques et archéologiques de l'époque moderne se dégage une typologie du saint patron hutois.

A. Domitien et les sources narratives

Au grand siècle, l'histoire patentée se voulait de plaire à l'honnête homme et, par ce fait, elle tomba souvent dans le roman ou l'anecdote ⁽⁹⁸⁾. Depuis Jacques de Voragine notamment, l'hagiographie ne se prêtait-elle pas idéalement au roman ? Le siècle a toutefois vu la naissance de l'érudition moderne dont on ne perçoit pas encore tous les effets ; les recherches s'orientent souvent plus vers

(94) AEH, Collég., n° 20 Ter, p. 535 (Inventaire des cloches de la Collégiale en 1750). Voir aussi TELLIER (Ed.), *Cloches et carillons de la Collégiale Notre-Dame de Huy*, Monographie, Huy, 1969.

(94 bis) D'après SCHOENMAKERS, *Ici-même*, t. 21, p. 15.

(95) Voir par exemple les renouvellements annuels des chambres aux XVII^e et XVIII^e siècles. AEH, VH, Métiers 329 et 330.

AEH, VH, n° 28, p. 2v. (Acte de 1686).

(96) AEH, Cour de Justice de Huy-Grande, n° 46, f° 300^v et AEH, Ibidem, n° 47, f. 156 et 318^v, (1666-1671), aimablement communiqués par Mr Ed. Tellier.

(97) HERBILLON (J.), *Prénoms archaïques (X)*, dans le *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, t. III, n° 84, Juillet-octobre 1949, p. 408.

(98) LEFEBVRE (G.), *La naissance de l'historiographie moderne*, Paris, 1971, p. 91.

HALKIN (L.-E.), *Initiation à la Critique historique*, Paris, 1973, p. 23.

Domitien et Mengold forment la représentation céleste de la Collégiale et de la Ville, sur terre sa personnalité civile. Ainsi à sa Joyeuse Entrée à Huy, le Prince-évêque prêtait serment aux deux saints patrons : *Ego N. juro ad sancta Dei evangelia, promittoque Deo omnipotenti gloriosissimaeque virgini Mariae ejus matre, beatisque Domitiano et Mengoldo hujus ecclesiae patronis praesentem ecclesiam, haereditates, jura et personas ipsius ecclesiae ab omnibus damnis violentiis et injuriis pro viribus meis custodire et defendere privilegia et libertates conservare (...)* ⁽⁹⁰⁾.

Le saint s'imisce peu à peu dans la vie quotidienne des Hutois. René Dubois signale : « Au sujet des bourgmestres, rappelons une coutume curieuse et très ancienne. Lorsqu'il naissait un fils à un bourgmestre en état (c'est-à-dire pendant l'année de sa magistrature), le second bourgmestre tenait, au nom de la Ville, l'enfant sur les fonts de baptême et lui donnait pour prénom celui d'un des patrons de la Cité, Domitien ou Mengold » ⁽⁹¹⁾. Enfin, un des derniers devoirs d'un serviteur de Notre-Dame de Huy n'était-il pas de recommander son âme aux saints patrons ? « Premièrement et avant toute chose recommanday son âme à Dieu son Createur et la glorieuse Vierge Marie sa précieuse Mere et Meissires Saint Domitiane et Saint Mengold ses patrons » (...) ⁽⁹²⁾. Pour le peuple, un saint c'est aussi un (pré)nom. Tout spécialement en ce qui concerne le culte des saints locaux, un lien peut exister entre le culte témoigné au saint et la vogue que connaît son nom. Jusqu'à notre époque, l'usage du nom de Domitien se répandit à Huy, et ailleurs ⁽⁹³⁾.

(90) AEH, Collég., n° 20, f° 111. Voir aussi SCHOOLMEESTERS (E.), *Cérémonial de l'inauguration du prince-évêque Corneille de Berghes dans sa bonne Ville de Huy*, in *Leodium*, t. 7, 1908, p. 67-69, FRESON (J.), *Ici-même*, t. 10, 1894, p. 24-25, et DUBOIS, *op. cit.*, p. 263.

(91) DUBOIS, *op. cit.*, p. 263.

(92) AEH, Cour de Huy, n° 202 (Huy-Petite, Oeuvres, 1520-1543), f° 35^r : Testament de Pierre Charlet, prêtre-chapelain de Notre-Dame de Huy, 20 août 1522. Voir STEKKE (J.), *Relevé analytique des convenances de mariages et testaments enregistrés à la Cour de Justice de Huy-Grande (1465-1795)*, ici-même, t. 24, 1951-54, n° 163.

D'après GOSSUART (AEH, Collég., n° 20 Ter, p. 684), le testament de Cloes Gaillart portait : « Premier je recommande mon esprit à Dieu mon créateur, à la glorieuse Vierge Marie, à Monsieur Saint Domitiane, à Monsieur Saint Mengold mes patrons ... », attestant ici une coutume, sorte de formulaire de rédaction de testament ; voir aussi AEH, Collég., n° 277B.

(93) Au hasard, quelques exemples : au XVI^e siècle, « pour Domitiane de Baillonville » (AEH, Cour de Justice, Huy Grande, n° 18, f. II/257^r ; « pour Domitiane de Weit » (*Ibidem*, f. 50^r), *Ibidem*, n° 92, f. 322^r ; au XVII^e siècle, « Domiciane Rampenne » (AEH, Cures de Huy, Paroisse St-Mengold, n° 5, f. 148^v) ; au XVIII^e siècle, un Domitiane Orban à Huy (AEH, VH, n° 44, f. 241^v) ; AEH, Cures de Huy, Paroisse St-Mengold, n° 9, f. II/266^v).

Le 7 mai 1758, Huy commémora « le jubilé de douze cents ans de la mort de st Domitien » ⁽⁸⁴⁾. Le 5 mars, le Chapitre collégial édictait des mesures spéciales à prendre ⁽⁸⁵⁾. Pour la circonstance, une indulgence plénière ⁽⁸⁶⁾ était demandée et obtenue à Rome. De plus Messeigneurs ont constitué Monseigneur leur confrere d'Andriesens pour advigiler a la decoration et ornement de l'autel a faire pour la solemnité du jubilé susdit » ⁽⁸⁷⁾. Les autorités civiles s'associèrent, comme toujours, aux préparatifs de la fête, d'autant plus pour cette solemnité de 1758. « Le 5 may 1758, au Conseil de Huy, ayans vu le plan de la procession solemnelle que Messieurs les Reverend Doyen et Chapitre de cette ville par zèle de faire pour le jubilé de douze cent ans du Glorieux saint Domitiane patron de cette meme ville, dimanche prochain, sept courant et voulans autant qu'il est en nous y contribuer, a été recessé de faire scavoir par nos Secretaires aux gouverneurs des onze metiers de ne point a l'accoutume aller à la procession avec les saints et saintes des metiers mais bien d'y assister tous en flambeau parce-que l'on portera le tres Saint sacrement a quoi les exhortons, et de faire assembler leur metier pour le communiquer a chaque compagnons pour s'y conformer et a notre grand greffier les presentes soussigner. Le meme avons accordé aux voisins de la chapelle St Domitiane d'ouvrir le pavé pour planter du buis en haye et la porte, a condition de faire reparer les ouvertures qui seront faite au consentement du magistrat » ⁽⁸⁸⁾.

III. CULTE DE SAINT DOMITIEN À L'ÉPOQUE MODERNE

Des aspects multiples et variés composent le culte d'un saint. Leur heuristique est difficile, même dans le cas d'un saint local, et l'on ne peut jamais qu'établir des jalons pour la connaissance de l'histoire d'un culte, aussi perfectionnés soient les instruments de travail ⁽⁸⁹⁾. Nous avons restreint cette étude du culte de l'époque moderne.

(84) « Jubileum 1200 annorum divi Domitiani » : AEH, Collég., n° 28, f. 142^r.

L'année 558 était donc considérée par le Chapitre collégial de Huy comme la date de la mort de saint Domitien. Nous l'avons dit plus haut : nous ignorons la date de la mort de Domitien. Dans les *Vitae*, seule la *Vita tertia* (c. 15, *AA.SS. Maii*, T. II, 1680, p. 151) avance : *Obiit circa annum 560 [...]*.

En 1696, le Chapitre cathédral de Liège avait procédé de même pour saint Lambert. Voir nos notices n° 38 et 39 dans le Catalogue de l'exposition *Saint Lambert. Culte et iconographie*, Liège, 1980.

(85) AEH, Collég., Recès capitulaires n° 28, f. 142^r.

(86) AEH, Collég., Portefeuille 37, Pièce 18 : « Indulgentiae pro jubileo mille et ducentorum annorum Sancti Domitiani insignis Ecclesiae Collegiatae ac totius oppidi Huensis Patroni ».

(87) AEH, Collég., n° 28, f. 142^r.

(88) AEH, VH, n° 44, F° 346^r.

(89) Nous avons formulé les mêmes remarques dans notre article *Jalons pour l'histoire d'un culte : saint Mengold de Huy, Ici-même*, t. 34, 1980, p. 125. Qui peut prétendre à l'exhaustivité dans pareille recherche ?

les châsses. Après l'office de matines et l'exposition des reliques hutoises *in navi Ecclesiae sub coronam* (75), les cloches sonnent et une messe solennelle est célébrée (76). Ensuite les trois châsses de Domitien, Mengold et de la Vierge sont portées en procession, entourées de flambeaux *cruce praeunte* à travers une foule nombreuse jusqu'au bateau ; elles arrivèrent à Huy *sub vesperam* (77). A l'annonce par la grosse cloche de leur arrivée, toutes les cloches de la ville se mirent à sonner et une procession s'organisa jusqu'à la Collégiale (78).

Ipsa die S. Patris [nostri] Domitiani le chanoine Goronne adressa, au nom du Chapitre collégial de Huy, les plus vifs remerciements pour la dévotion que le Chapitre cathédral a témoignée aux saints patrons tutélaires de l'Eglise de Huy, digne exemple pour le peuple (79).

Chaque année, les autorités civiles participaient de leurs deniers aux manifestations organisées pour la Saint-Domitien ; au hasard des comptes de la Ville, on trouve des dépenses « pour la pouldre livree pour faire honneur à nos sts patrons st Domitian et st Mengold » (6 avril 1680) (80), « pour avoir raporter les canons que l'on avoit tirez pour l'honneur des bons patrons de la Ville » (mai 1680) (81), « pour avoir sonné la grosse cloche la veuille Saint Domician et joué plusieurs fois le carillon » (8 mai 1759) (82), « pour avoir sonné la grosse cloche [...] le jour S. Domician pendant la procession » (12 mai 1760) ... (83).

(75) Sur le sujet, voir FORGEUR (R.), *Joseph Dreppe et la couronne de lumières de la Cathédrale St-Lambert de Liège*, in Bulletin de la Société Le Vieux Liège, t. 6, n° 139, octobre-décembre 1962, p. 208-215 et du même, *Encore la couronne de lumières de la Cathédrale St Lambert à Liège*, in Ibidem, n° 151, Octobre-décembre 1965, p. 532-533.

(76) AEH, CSL, Secr., n° 56, p. 56. « [...] Et statim finitis matutinis, dominis Trifundiarijs in extremitate navis prope antiquum chorum, in albis constitutis, inchoata fuit missa solemnis per dominos maiores celebrata, confluenta semper maiori multitudine per pulsum campanarum invitata [...] ».

(77) AEH, Collég., n° 25, f. 245^r.

(78) C'est du moins ce que prévoyait l'ordonnance capitulaire du 26 avril 1680. AEH, Ibidem.

(79) AEH, CSL, Secr., n° 56, p. 60-61.

(80) AEH, VH, n° 180, Ancienne liasse 120, Comptes 1679-1680.

(81) AEH, VH, n° 179, Comptes du rentier de Molle 1679-1680, p. 61.

(82) AEH, VH, n° 238, f. 54^r.

(83) AEH, Papiers de F. Discry, Dossier n° 250 : information recueillie par l'historien sans qu'il nous ait été possible de la contrôler, de même que la note 80 ci-avant.

adressée à Liège, habilement rédigée (70), rappelle, à travers les écrits de Gilles d'Orval, le voyage et les miracles à Liège en 1185 (71) de la châsse de saint Domitien après l'incendie de la cathédrale. Y sont jointes deux copies (72) - *extractum ex libro primo Chartarum Ecclesiae Huyensis* - l'une des « lettres » de l'évêque Raoul de Zähringen qui, à la demande du Chapitre cathédral, institue en remerciement l'obligation de célébrer la fête de Domitien dans tout le diocèse, et l'autre du Chapitre cathédral au Chapitre hutois pour l'en informer. Ces deux documents sont inconnus (73) au Chapitre cathédral qui, pour ne pas être en reste, suggère dans sa réponse au Chapitre hutois l'organisation de cérémonies solennelles pour le départ des reliques de Liège. L'échange de correspondance se poursuit. Les chanoines hutois remercient leurs confrères liégeois et le 5 mai 1680 « veille de la feste dedit St Domitian » (74), envoient des députés pour rapatrier

(70) Comment s'empêcher de penser à l'influence du chanoine GORONNE, auteur des *Incurabula Ecclesiae Hoyensis* [...] paru à Liège en 1685 pour la rédaction de cette lettre. (Edition et traduction par ALEXANDRE, Liège, 1880). Gilles d'Orval est cité d'après CHAPEAUVILLE (1613-1616). La lettre de remerciement, après le retour des châsses à Huy, est précisément écrite par GORONNE (AEL, CSL, Secr., n° 56, p. 61).

(71) L'incendie est placé, dans cette lettre, en 1183. Sur la date de 1185, voir KUPPER (J.-L.), *Raoul de Zähringen, évêque de Liège 1167-1191*, Bruxelles, 1974 (*Académie de Belgique, Mémoires de la Classe des Lettres*, 2^e série, t. 62, Fasc. 2) p. 204 n° 35 et p. 162 n° 79.

(72) Nous connaissons une copie antérieure de ces *litterae* : AEH, Collég., n° 21, f. 54^v -55^r *De celebratione Festi sancti Domitiani. De festo sancti Domitiani* (Début XVI^e siècle). Le chanoine J. DARIS (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 14, 1877, p. 36-38) n'indique pas la source de son édition. Voir aussi WAUTERS (J.) et alii, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, Bruxelles, t. 7, 1^{ère} partie, p. 352. Pour Gossuart, une même importance doit être donnée à la fête de saint Domitien qu'à celle de saint Lambert (AEH, Collég., n° 20 ter, p. 258 ; voir aussi le fonds de Theux de la Bibliothèque Centrale de la Ville de Liège dite des Chiroux, Manuscrit 954, p. 80).

(73) La réponse du Chapitre cathédral dit : « [...] ex copijs ijsdem litteris vestris adiunctis nobis innotuis [...] ». AEH, CSL, Secr., n° 56, p. 54.

(74) AEH, Collég., n° 25, f. 241^r.

« la grande feste de la ville », « la belle feste »⁽⁶³⁾, de laquelle on conserve plusieurs descriptions⁽⁶⁴⁾ et la place occupée par la châsse de saint Domitien. Les *Métiers* de Huy avaient l'honneur de porter les châsses⁽⁶⁵⁾.

C. La Saint-Domitien à Huy

La Saint-Domitien 1680 fut différente des autres. En effet, de 1677 à 1680, suite aux guerres de Louis XIV⁽⁶⁶⁾, les châsses de Huy furent mises en sécurité en la Cathédrale St-Lambert à Liège⁽⁶⁷⁾.

Fin avril 1680, le Chapitre collégial hutois manifesta au Chapitre cathédral liégeois son désir de récupérer le précieux dépôt⁽⁶⁸⁾, « Messieurs du Chapitre ne pouvans qu'à leur tres grand et sensible regret veoir leur eglise [...] plus longtemps privee de la presence des saintes relicttes de la tres glorieuse Vierge et des Sts Corps de leur glorieux patrons St Domician et St Mengold ». ⁽⁶⁹⁾ La lettre

(63) AEH, VH, n° 49, f° 61^v.

(64) Voir TELLIER (Ed.), *Les fêtes septennales. Glanures dans les comptes de la Ville de Huy*, dans *Le Miroir de Huy*, n° 14, 1970 et BAUWENS (P.), *Les fêtes septennales à Huy sous l'Ancien Régime*, dans *Ibidem*. Voir aussi AEH, VH, n° 40, f° 171^v (Procession de 1732), *Ici-même*, t. 10, 1894, p. 220 (Procession de 1739), et AEH, VH, n° 49, f. 61 (procession de 1781).

Au Musée Communal de Huy est conservée une affiche-programme de la Belle-Fête de 1816, imprimée chez Nicolas Goffin à Huy.

Le 21 juillet 1604 ordre est donné de faire confectionner aux frais de la Ville deux draps destinés à garnir les châsses lors des processions (AEH, VH, n° 14, f° 7^v).

(65) Voir MELART, *op. cit.*, p. 18 ; DEMARET, *La Collégiale de Huy* 3^e partie, p. 65 ; DISCRY (F.), *Histoire de l'ancienne corporation des bouchers de Huy*, Huy, 1953 ; et DUBOIS (R.), *op. cit.*, p. 185 n. 2 : « Les valets du métier des meuniers portaient la châsse de st Domitien et recevaient de ce chef 5 florins 12 sous » (s.d.) ; AEH, VH, n° 238, f° 23^v : « le 7 mai 1759, païé aux serviteurs des métiers des meuniers, boulangers et maschiers, pour être distribué aux gouverneurs pour avoir porté le corps saint Domician et Mengold ledit jour comme de coutume, 5 f. 12 ».

(66) Sur cette période troublée, voir la bibliographie indiquée par JORIS (A.), *Le visage de Huy*, Bruxelles, 1976, p. 48 n. 30 (Collection Histoire Pro Civitate, série in -4°, n° 6, du Crédit Communal de Belgique).

(67) La demande du Chapitre de Huy d'entreposer les reliques de leur église in *thesauraria* de la cathédrale de Liège est parvenue au Chapitre cathédral le 8 janvier 1677. (AEL, CSL, Secr. n° 55, f. 61^r).

(68) L'échange de correspondance est conservé in AEL, CSL, Secr., n° 56, p. 48-61. La lettre du 24 avril fut lue le 26 avril à Liège, écrite par l'écôlatre J.L. Lantremenge.

(69) AEH, Collég., n° 25, f. 241^r.

à nouveau. Anciennement, toutes les personnes prenant part à cette curieuse cérémonie, à commencer par le prêtre officiant, buvaient, après la bénédiction, un verre de l'eau de la source dans lequel était jété un grain d'anis. Un certain nombre de Hutois ont encore conservé l'habitude, fruit d'une tradition séculaire, de faire prendre de l'eau à Saint-Domitien le 7 mai et les jours suivants. »

Une ancienne coutume qui a disparu aux environs de 1880 consistait dans la vente, le 7 mai (commencement de la neuvaine de Saint-Domitien) de ce qui s'appelaient les « anises de St Domiciane ». C'était des bonbons ronds minuscules, parfumés à l'anis, et présentés dans un cornet en papier d'une quinzaine de centimètres de long, et très étroit. La vente se faisait tôt le matin et ne durait guère qu'une heure⁽⁶¹⁾.

Rappelons enfin que sous l'Ancien Régime, les châsses du Trésor de la Collégiale sortaient en de nombreuses circonstances. Laurent Mélart dressa en 1641 une liste des « principales et plus solennes processions »⁽⁶²⁾ parmi lesquelles

(61) D'après le dossier de Fernand Discry, (AEH, papiers F. Discry, Dossier n° 250). L'historien a recueilli lui-même cette information de Mr A. Mansion, ingénieur, dans sa 85^{ème} année (né en 1867), qui a vu ces cornets. De Warsage rapporte en outre qu'à cette occasion, la rue est « entourée d'échoppes en plein vent, où les marchands débitaient *dèl couke à l'aniss* » (*Le calendrier populaire wallon*, Anvers, 1920, p. 274).

D'après GORRISSSEN (F.), *Histoire de la ville et du chateau de Huy*[...], Huy, 1839, p. 355 et 357. « Le lendemain de la St Domitien se faisait à Huy en vertu d'une fondation de Jehan Remy de l'an 1449 une distribution de 9 muids, à 2 heures après nônes, à la porte de l'église des Croisiers. Elle devait être publiée la veille, et les 4 plus proches parents du testateur spécialement convoqués, devaient se rendre aux Croisiers, pour convenir du poids et de la grandeur des miches. [...] Une autre distribution des pains se faisait dans la même ville la nuit ou la veille de la St-Domitien, aux Frères-Mineurs ».

(62) MELART, *op. cit.*, p. 18-19.

Le 27 juin 1748 eut lieu une procession solennelle pour la Saint-Jean « procession dans quelle se portent en veneration les corps des saints Domitiane et Mengold patrons de la ville et les reliques de la glorieuse Vierge Marie [...] » AEH, VH, n° 43, f. 158^v.

En 1756, suite au tremblement de terre, l'Autorité communale publie une ordonnance du Chapitre collégial qui prescrit une procession pour que « (...) nous puissions fléchir la colère du Seigneur notre Dieu que nous nous sommes attirés par nos péchés et obtenir sa miséricorde par l'intercession de la Sainte et immaculée Vierge Marie, protectrice de notre Ville, et par celles de nos bienheureux patrons, Saint Lambert, Saint Domitiane et Saint Mengold (...) ». (AEH, VH, n° 44, f. 254^r - 256^r).

des pluies abondantes ont empêché la procession solennelle qui se rend à la fontaine de Saint-Domitien ; les cérémonies habituelles auxquelles participent le clergé séculier et régulier sont reportées au lendemain. Les châsses de Domitien et Mengold font partie de la procession (58 bis).

L'inventaire du Trésor de Notre-Dame à Huy révèle l'existence d'une « image [...] de saint Domitien en argent ». Elle avait été donnée au Chapitre le 6 mai 1755 par le chanoine Jean Hock, à l'occasion de son jubilé. En reconnaissance de ce cadeau, les Doyen et Chanoines décident que le donataire jouira de tous les droits et avantages qui sont accordés à un jubilaire. En même temps, ils certifient dans un recès que leur collègue *a toujours brillé par ses vertus, qu'il s'est acquitté d'une manière louable de ses fonctions ecclésiastiques et qu'il a toujours veillé avec soin aux droits de l'église archidiaconale*. Cette « image » fut bénie le même jour par le Doyen, et portée le lendemain, au bruit de salves d'artillerie, dans la procession, dite de saint Domitien (59).

Comme l'écrit René Dubois (60) en 1910 : la tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours d'ouvrir la Chapelle Saint-Domitien au public pendant neuf jours, à partir du 7 mai de chaque année, fête de saint Domitien. Jadis, à cette date, le clergé de la Collégiale y apportait processionnellement la fierte renfermant les ossements du glorieux patron des Hutois, pour lequel nos pères avaient une vénération particulière. Il procédait ensuite à la bénédiction de la source. Cette fête religieuse fut célébrée avec grande pompe jusqu'à la Révolution : le Conseil, les *Métiers*, les Compagnies des *Archers* et des *Arbalétriers* y prenaient part et la population entière se joignait à eux. Depuis environ 40 ans, cet usage, observé avec tant de soin au siècle dernier, est tombé en désuétude, du moins partiellement. La châsse de saint Domitien n'est plus déplacée et le clergé de la paroisse Saint-Remi se borne à venir, sans appareil, à l'époque susdite, ouvrir la neuvaine annuelle en célébrant la messe dans la chapelle. Après quoi, la fontaine est bénite

(58 bis) AEH, Collég., n° 23, f. 132^v (1664) et AEH, Collég., n° 25, p. 414 (1682).

(59) AEH, Collég., n° 29, f. 317^r et ibidem, n° 28, f. 95 recto et verso.

Voir aussi FRESON (J.), *Le trésor ... Ici-même*, t. 15, 1906, p. 166. D'après cet inventaire, le trésor conservait jadis « les ornements sacerdotaux qui avaient servi à saint Domitien. Ces objets étaient conservés soigneusement dans une boîte » (FRESON, *op. cit.*, p. 169) ; Gossuart note dans son chapitre « Reliquia, ornamenta et utensilia Ecclesiae (Hoyensis) » : « (...) et multa alia tam eburnea quam deaurata, ex quo item verisimile est ornamenta quae hodie dicuntur fuisse sti Domitiani et pro talibus reputantur esse et fuisse ipsius Theoduini (...) ». (AEH, Collég., n° 20 Ter, p. 256).

(60) DUBOIS, *op. cit.*, p. 185.

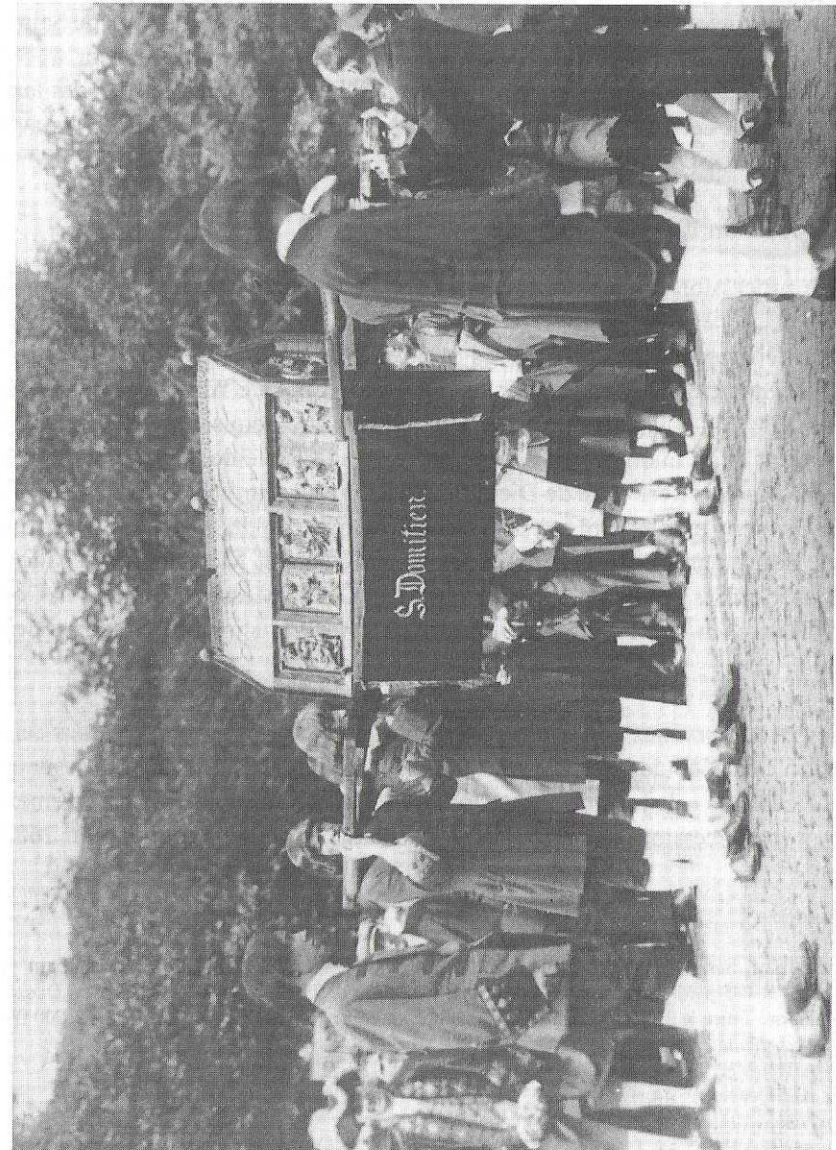


Fig. 3 - La châsse de saint Domitien portée lors des fêtes septennales à Huy.

Proche de la Chapelle, le Pont Saint-Domitien subit lui aussi les crues du Hoyoux. En 1749, son parapet fut « emporté et ruiné de 47 pieds de longueur »⁽⁵³⁾. ; dès lors il fut décidé au Conseil de la Ville que « l'entrepreneur rétablira les parapets du pont de Saint-Domitiane conformément à ceux de Saint-Remy, c'est-à-dire avec balustrades de fer et une retraite tant seulement »⁽⁵⁴⁾ ; en 1777, une partie du pont dut encore être rétablie⁽⁵⁵⁾. C'est le quartier des tanneurs et le pont sert de point de repère : « Maison et tannerie situées vis à vis du pont de Saint-Domitiane (1750) »⁽⁵⁶⁾.

B. La procession de saint Domitien

Une procession allait s'organiser le jour de la fête de Domitien, le 7 mai, à Huy.

Dans son répertoire des « principales et plus solennelles processions » hutoises, Laurent Mélar (1641) cite « le iour Saint Domitian, que l'on chomme le septième de May, où il y a des pelerins, qui suivent en chemise, pieds nus, et un cierge ardent en la main la procession, en reconnaissance de la guérison, qu'ils ont recuë par la miséricorde de Dieu, prières et faveurs dudit Saint, des fievres, dont ils avoient esté atteints et allictes longuement »⁽⁵⁷⁾. Les « Gouverneur, Mayeur, Bourguemaistres, Jurez, Eschevins, Officiers et Mestiers de la Ville » et tous les « ordres des Religieux » assistent à la Grand'Messe célébrée en la Collégiale. Henschen dans son *Commentarius praeivus* s'inspire de cette description⁽⁵⁸⁾.

Deux incidents survenus en 1664 et 1682 apportent d'autres informations sur cette procession : en 1664 des mesures sont prises à cause du manque de respect manifesté par certains « le jour de saint Domitien » en présence du saint Sacrement présent à la procession, accompagnant la châsse de saint Domitien. En 1682,

./..
paires de meules, item la petite chapelle de St Domitiane, et un petit jardin, le tout occupant 11 verges petites et 145 pieds carrés, situés commune et canton de Huy, occupé par le citoyen Dossoigne, par bail qui finira le 22 pluviôse, an 9 » ; la vente fut consentie moyennant le prix de 15.000 frs. Voir aussi Ici-même, t. 5, 1883, p. 242.

(53) AEH, VH, n° 43, f. 238^r.

(54) AEH, VH, n° 44, f. 7^r.

(55) AEH, VH, n° 48, f. 112^v, 114^v et 116.

(56) AEH, VH, n° 44, f. 108^r ; DUBOIS (*op. cit.*, p. 584 n. 2) relève une mention semblable en 1568.

(57) MELART, *op. cit.*, p. 18-19.

(58) AA.SS.Maii, t. II, 1680, p. 146.

subit elle aussi les crues du Hoyoux. Ainsi en septembre 1749, après la terrible inondation, il est prévu que « l'entrepreneur retablirait la muraille de la Chapelle Saint-Domitiane qui se trouve ebrechée et affaisée »⁽⁴⁵⁾ ; en septembre 1756, nouveaux travaux⁽⁴⁶⁾ ; « Le 25 avril 1758, au Conseil de Huy, étans informé que les murailles de la Chapelle de nostre glorieux patron saint Domitiane sont fort caduc, avons autorisé nostre Rentier pour faire faire les réparations convenables et tenir nette et le produire pour y pourvoir, ordonnant à nostre Grand Greffier le soussigner »⁽⁴⁷⁾.

L'intérieur de la Chapelle contenait naguère un autel en bois avec plusieurs figurines sculptées et polychromées⁽⁴⁸⁾. Y était posée une statue en bois polychromée du XVI^e siècle de saint Domitien⁽⁴⁹⁾. L'autel a été déplacé en la Chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Remy et la statue mise en sécurité au Trésor de Notre-Dame de Huy. Un intéressant inventaire des ornements de la Chapelle a été dressé le 11 mai 1685⁽⁵⁰⁾. « Depuis plus d'un siècle, écrit René Dubois⁽⁵¹⁾ en 1910, la famille Hansotte s'est chargée, avec une constance transmise fidèlement de génération en génération, de l'ornement du petit sanctuaire et du nettoyage annuel de la fontaine, qui a lieu l'avant-veille de la fête. Cette coutume remonte bien certainement au chanoine Louis-Antoine Hansotte (1731-1798), membre des Croisiers. »

« Vendue comme bien national, le 2 novembre 1798, aux citoyens Lambert-Joseph Bihet et Barthélemi Detru, la chapelle, dès ce moment, cessa d'être au nombre des édifices consacrés régulièrement au culte »⁽⁵²⁾.

(45) AEH, VH, n° 44, f. 10^r.

(46) AEH, VH, n° 44, f. 274^r.

(47) AEH, VH, n° 44, f. 345^v - 346^r.

(48) Voir en dernier lieu LEMEUNIER (A.), dans Catalogue de l'exposition *Huy. Trésors d'art religieux*, Huy, 1984, n° 158 p. 107.

(49) *Ibidem*, n° 156, p. 106. Une vierge à l'enfant du début du XV^e siècle est réputée provenir également de la chapelle. *Ibidem*, n° 155, p. 106.

(50) AEH, VH, n° 433 bis : « Le 11 de maye 1685 le reverend pasteur de St-Remy nous at priez d'avoir charge de la Chappelle St-Domitian et nous at mis ens mains les ornemens [Détails]. Avons envoyez deux hommes parmy la ville pour y faire une queste dont ils rapportez onze florins [...] Le iour St-Domitiane avons receu six florins des offrande [...] »

Un calice de la première moitié du XVII^e siècle a échoué à l'église de Rausa. Voir BOLLY (J.-J.), *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique*, Province de Liège, Canton de Huy I, Bruxelles, 1975, p. 84.

(51) *Op. cit.*, p. 186.

(52) DUBOIS, *op. cit.*, p. 185. L'acte porte : « un moulin à deux roues qui font mouvoir trois

./..

avons trouvé des notes similaires en 1615⁽³³⁾ ; 1747⁽³⁴⁾ ; 1748 où les travaux prévoient de « remettre des pierres dans jcelle (la fontaine) où il en manque »⁽³⁵⁾ ; 1749, année de l'inondation catastrophique du Hoyoux⁽³⁶⁾, où l'on prévoit de « faire vider la fontaine Saint-Domitiane, et d'en ôter les fanches »⁽³⁷⁾ ; 1750⁽³⁸⁾ ; 1752 où 8 florins sont payés « pour l'entretien de la fontaine Saint-Domitien, patron de la Ville »⁽³⁹⁾ ; et de même en 1756 et 1759⁽⁴⁰⁾. « Même pendant les temps troublés de l'occupation française, écrit René Dubois⁽⁴¹⁾, l'administration municipale qui cependant avait bien d'autres chats à fouetter, veilla au bon entretien de la fontaine : « considérant qu'on ne saurait trop advigiler à la salubrité des eaux, partie essentielle à la santé », elle ordonna son nettoyage et nomma une commission de trois membres chargée d' « activer ce travail salulaire » (18 floréal an V) ».

René Dubois a connu l'ancienne chapelle Saint-Domitien : « C'était, jusqu'en 1905, un petit bâtiment en briques, blanchies à la chaux, de trois mètres quatre-vingts de profondeur sur quatre mètres trente de largeur, deux fenêtres jumelles, que séparait un étroit trumeau, avaient été ménagées dans le côté du levant, la couleur verdâtre des vitres, disposées en losange, indiquait leur ancienneté. Un toit mansardé complétait l'ensemble qui n'avait aucun caractère architectural. En 1905, on supprima la partie faisant saillie sur la voie publique et on créa une nouvelle façade cimentée »⁽⁴²⁾.

De quelle époque datait ce bâtiment ? Un recès du Conseil de la Ville, en date du 19 juin 1728, porte : « A esté ordonné à nostre rentier de payer au Sieur Bayar soixante florins Brabant pour contribuer au rétablissement de la chapelle et fontaine de Saint Domitian »⁽⁴³⁾. Saumery, après la description de la fontaine de Saint-Domitien, distingue « la Chapelle au-dessus du rocher »⁽⁴⁴⁾. La Chapelle

(33) AEH, VH, n° 15, p. 485.

(34) AEH, VH, n° 43, f. 148^v.

(35) AEH, VH, n° 43, f. 129^v et 165^r.

(36) Voir ROUCHE (N.), *Le pont de Huy entre 1716 et 1814*, in *Annuaire d'histoire liégeoise*, T. XV, n° 39, 1974, p. 162 et 172 sv. et AEH, VH, n° 43, f. 233^r-242^r : inspection détaillée de tous les ponts du Hoyoux après le débordement de 1749.

(37) AEH, VH, n° 43, f. 227^v.

(38) AEH, VH, n° 44, f. 90^r : « [...] pour faire netoyer la fontaine St Domitiane enfanchée par le dernier débordement du Hoyoul [...] ».

(39) AEH, VH, n° 43 bis, f. 40^r ; référence citée aussi par FRESON (J.), *Ici-même*, t. 4, 1881-1882, p. 321-322.

(40) AEH, VH, n° 44, f. 274^r et n° 238, f. 51^v.

(41) DUBOIS, *op. cit.*, p. 187.

(42) *Ibidem*, p. 184.

(43) AEH, VH, n° 39, f. 43, cité par DUBOIS, *op. cit.*, p. 184.

(44) *op. cit.*, t. II, p. 52.

René Dubois décrit les lieux : « La source appartient à la Ville, elle est située sous la voûte soutenant la Chapelle ; un bassin rectangulaire en pierre, de 2 m 10 de longueur, sur 1 m 25 de largeur, maintient l'eau, qui s'élève généralement à 2 mètres de hauteur. Jusqu'en 1844, ce bassin était à ciel ouvert et l'on y puisait l'eau à même. A cette date, la pompe qui existait encore il y a peu de temps fut placée par la Ville, grâce à la générosité de M. Matthieu, qui abandonna dans ce but deux années de son traitement d'échevin. C'est alors que la bassin fut masqué. Un escalier en pierre, d'une dizaine de marche, permet d'y accéder. »⁽²⁷⁾.

Une *refectio* de cette fontaine en 1448 est mentionnée dans les *Notae informatoriae*, et, ce serait là la plus ancienne attestation que nous ayons relevée de l'endroit, hormis le fait qu'elle nous soit transmise par un manuscrit du XVIII^e siècle⁽²⁸⁾.

« De temps immémorial, la source a été l'objet de la sollicitude de l'édilité ».⁽²⁹⁾ En 1665, l'autorité communale interdit le nettoyage de linge dans la fontaine⁽³⁰⁾. « En 1672, le pasteur de Saint-Remi sur la paroisse duquel se trouve la fontaine, signalait au Conseil la nécessité de rehausser la muraille entourant la fontaine et d'y placer une grille, parceque, « au grand scandale des voisins, des personnes de diverses sexes s'y retrouvent des nuits entières, chantant chansons malhonnestes et commettant des actions indignes d'un tel lieu »⁽³¹⁾. L'entretien de la fontaine incombait à la Ville, les Archives communales abondent de mentions du nettoyage de la fontaine dont l'histoire est indissociablement liée à l'histoire des inondations du Hoyoux. René Dubois avait relevé dans un compte de 1652 : « Pour avoir nettoiyé la fontaine de la rue Saint-Domitien »⁽³²⁾. Nous

(27) DUBOIS, *op. cit.*, p. 186-7.

(28) Ville de Liège, Bibliothèque Centrale dite des Chiroux, Fonds de Theux, n° 954, p. 327. Voir par ailleurs nos remarques à la note 124.

(29) DUBOIS, *op. cit.*, p. 187.

(30) AEH, VH, n° 21, p. 161.

(31) DUBOIS, *op. cit.*, p. 184-5. D'après les papiers de F. Discry, le document cité est une pièce isolée tirée de la liasse 212 et reclassée dans le Portefeuille - Actes du Conseil à la date du 17 juin 1672.

(32) *Ibidem*, p. 183, n. 2. Le même R. DUBOIS (*Ici-même*, t. 22, 1929, p. 18) écrit sans référence : « Chaque année aussi, lors de la procession de saint Domitien, quatre « Compagnons étaient chargés de nettoyer la fontaine existant sous la Chapelle, que la Ville entretenait ; en 1599, on achète une robe de « rouge satin » et une mître pour saint Domitien ».

F. Discry (Recès n° 30 f. 148^v = actuellement, AEH, VH, n° 41, f. 148^v) avait relevé parmi les devoirs du nouveau sergent de police le 9 septembre 1747 celui de « nettoyer la fontaine de st Domitian deux fois par an scavoir quelques jours avant la feste du saint et quelques jours avant la feste de l'Assomption » ; voir aussi DISCRY (F.), *Archives et institutions hutoises de l'ancien régime*, Heule, 1965, p. 214.



Fig. 2 - Statue de saint Domitien provenant de la Chapelle Saint-Domitien de Huy et aujourd'hui conservée au Trésor de la Collégiale. (Photo Jean-Louis JORIS).

profondeur, elle est assise entre deux bouches ou canaux dudit Hoyoul ; beaucoup plus basse que son alueol, ou lict, ne se troublant point, lorsqu'il la vient surinonder, en cela il sembleroit qu'il y auroit quelque surnaturel, si l'on ne sçauoit point, que les sources des puits, & des fontaines repoussent les eaux des rivières les surnageantes. Les manuscrits disent, que ce lieu, d'où elle s'origine, estant infecté de la veneneuse exhalaison & pestifere haleine d'un serpent, ou dragon, qui y croupissoit, a esté purgé dudit Saint Domitian par le signe de la Croix, qu'il imprima endit rocher de la crosse, ou baston episcopale, à raison dequoy elle est appelée la fontaine Saint Domitian, où plusieurs ayans beu de son eau, notoirement ont esté gueris de fievres, ce qui s'est fait par ses merites, & par la foy qu'ils ont eu en son assistance ».

En 1672, les Archives communales fournissent aussi une mention de « la fontaine Saint-Domitiane tant celebre pour les miracles qui ont esté faits et se font encore par la vertu de ses eaux »⁽²⁵⁾.

Au début du XVIII^e siècle, une chronique liégeoise parle de « la Fontaine St-Domitian a Huy », « une tres belle et claire fontaine [...] miraculeuse guérissant des fièvres et d'autres maladies, et laquelle est encor connue presentement » ; une autre rapporte : « Plusieurs ayans beu de son eau, notoirement ont esté gueris des fièvres, ce qui s'est fait par ses mérites, et par la foy qu'ils ont eu en son assistance [de Domitien] »^(25 bis).

Dans les *Délices du pais de Liège*, Saumery (vers 1690-1767)⁽²⁶⁾ décrit la fontaine « de St. Domitien qui placée entre deux branches d'Hoioul, donne une eau charmante qui sourd d'un gros rocher creusé en cuve. Elle est toujours si claire & si cristaline, qu'on voit un fétu au fond de l'eau quoiqu'elle ait dix piés de hauteur. Elle est renommée comme un remède spécifique des fièvres. Quoique le Bassin qui la contient, soit beaucoup plus bas que le lit du Torrent qui l'environne, elle ne perd rien de sa pureté, ni de sa transparence lorsqu'il est troublé par la terre & les impuretés qu'il entraîne. On l'apelle la Fontaine de St. *Domitien*, parce que la Tradition du País assure que ce Saint Evêque imprimant avec son Bâton Pastoral le signe de la Croix sur le Roc où est sa source, en chassa un afreux Dragon, qui y faisant sa demeure, corrompoit l'eau par son souffle contagieux. En mémoire de ce fait, on a bâti une Chapelle au-dessus du rocher. » A son tour,

(25) D'après DUBOIS, *op. cit.*, p. 184.

(25 bis) La première citation est extraite du Manuscrit 1152 de la Bibliothèque de l'Université de Liège, p. 195, cité aussi, sans référence, par DUBOIS, *op. cit.*, p. 184 n. 1 ; la deuxième citation de DUBOIS, *op. cit.*, p. 187, sans référence.

(26) SAUMERY (P.L.), *Les Délices du pais de Liège ou description historique [...]*, t. II, Liège, 1732, p. 52. (Réimpression anastatique, 1970)



Fig. 1 - La Chapelle Saint-Domitian à Huy. Etat actuel (Photo Jean-Louis JORIS).

Les miracles étudiés jusqu'à présent se sont produits à proximité des reliques du saint ou par son intercession à l'extérieur de la ville de Huy. D'autres miracles vont survenir en un lieu bien déterminé à Huy : *la Fontaine Saint-Domitian*.

A. La Fontaine Saint-Domitian et sa Chapelle

La Fontaine Saint-Domitian, sur le territoire de la paroisse Saint-Remy, à Huy, perpétue, au moins depuis le XVII^e siècle, le souvenir de la légende du dragon. Depuis l'ouvrage de Mélart, en effet, c'est à cet endroit qu'est localisé l'épisode de la *Vie* du saint qui le met aux prises avec le monstre⁽¹⁸⁾. Les archives de l'époque moderne délimitent tout un petit quartier « Saint Domitiane » sur le bord du Hoyoux⁽¹⁹⁾ : la fontaine, la chapelle, la « batte »⁽²⁰⁾, la rue Saint-Domitian⁽²¹⁾, le moulin⁽²²⁾ et le pont du même nom⁽²³⁾.

En 1641, Mélart décrit ainsi la fontaine⁽²⁴⁾ : elle « est sourdante d'un rocher fait en fond de cuve [...], son eau en sorte, et reiaillit si claire, et si limpide, que l'on reconnoit parfaitement en son fond une esplingue, une esguille, & chose encore plus mince, & petite, i'açois qu'il soit bien de deux coudées & plus de

(18) La *Vita prima Domitiani* indiquait en son chapitre 11 : « Accidit itaque ut *in terminis Hoyensis provincie* in diebus sancti viri, multi ex fonte infecto ingentis et fetidi draconis putredine homines circumstantes, *egrotiones varias et gravissimas* paterentur, et iumenta et bestie ex eodem bibentes subito morerentur » L'auteur ne dit mot de fièvres que donnerait l'eau infectée. Quant à l'eau que fait surgir Domitian, elle guérit diverses maladies sans spécification : [...] produxit de terra fontem potabilem et aquam salubrem infirmis ex doloribus variis sanitatis remedia conferentem (*Vita prima*, c. 12).

(19) René DUBOIS (*Les rues de Huy. Contribution à leur histoire*, Huy, 1910 (et complément), rééd., Bruxelles, 1975, p. 182 sv.) en a brossé un historique ; nous voudrions le compléter des informations glanées au cours de nos recherches dans les archives.

(20) AEH, VH, n° 44, f. 225^v (1749). Sur le quai St Domitian, dénomination du XIX^e siècle, voir DUBOIS, *op. cit.*, p. 181-2. AEH, VH, n° 548 : 8 mars 1806 : réparation du quai. Ibidem n° 747, p. 79 : 30 juin 1837 : demande pour y établir « un puisoir pour le lavage des rognures et écharnures servant à la fabrication de la colle forte ».

(21) Mentions d'une maison « proche de Sainct Domiciane [...] portante l'enseigne de la fontaine de jeunesse » dans AEH, Cour de Justice de Huy Grande, n° 49, f. 361^r (1690) ; n° 157, f. 210^r (1703), f. 211^r (1704), f. 318^v, 354^v-355^v (1707) ; n° 158, f. 45^v (1712), f. 263^r, f. 268^r-269^r (1724). Renseignements aimablement communiqués par Ed. Tellier. Maison sise à St Domitian (AEH, VH, n° 520, p. 391 (1732)) ; idem pour une brasserie (D'après YANS (M.), *Les échevins de Huy*, Liège, 1952, p. 372.

(22) AEH, VH, n° 520, p. 317 (1732).

(23) AEH, VH, n° 48, f. 112, 114, 116. DUBOIS, *op. cit.*, p. 157 et 182.

(24) MELART, *op. cit.*, p. 10.

explicite : « et aussi avoigles, contrais, sours, mueais, paralitiques, frenetiques, demoniatiques, et tant d'aultres manires de gens que ons ne les escriroit en long-temps, estoient par li garis ; et les prisonieres, qui de buen cuer le reclamoient, Dieu les delivroit à la prôier de sains Domitiain, et qui venoient à Huy en grant devotion com pelerins requiere le sains corps Domitiain. (...) ». ⁽¹⁵⁾. Pour notre auteur, la délivrance du prisonnier par saint Domitien se déroule à Halois en Condroz ⁽¹⁶⁾ avec une scène du plus pur style hagiographique d'apparition du saint au prisonnier : « Or avint que ly glorieux confesse sains Domitiain, s'apparut à cheli proidhons ensi qu'ils dormoit, en disant : « Je suis Domitiain cuy ty as appelleit de bon cuer, si toy ving delivreir (...) ». Même style à propos du *negotiator* de la *Vita tertia* transformé ici en « negociateur et messagier » dont le pain « qu'ilh portoit, qui avoit esteit mis et froteis sour le tumba sains Domitiain » ne put être mangé ni brisé par les voleurs.

II. THAUMATURGIE DE DOMITIEN À L'ÉPOQUE MODERNE

Dans son *Histoire de la Ville et Chasteau de Huy* (1641), Laurent Mélarl ne reprend que quelques-uns des miracles de Domitien « lequel au iour de relief de son corps se fit signaler & recognoistre par des miracles que Dieu fit à ses prieres & merites, ayant entre autres rendu la veue à une femme, qui auoit esté sept ans aveugle, laquelle fut guerie en touchant son fitre, faisant marcher une autre, qui par six ans auoit esté paralitique, touchant avec des fleurs son cercueil, & une autre aussi, qui d'une contraction des nerfs, n'auoit peu marcher ny se mouvoir l'espace de neuf ans, ayant fondé son vœu en la misericorde de Dieu & priere dudit Sainct, alla droit & sans appuy, le remercier à son cercueil » et, après cette description, il s'excuse en ces termes : « Je laisse beaucoup d'autres pour brieveté ». ⁽¹⁷⁾.

(15) *Ibidem*, p. 246-7.

(16) La *Vita tertia* donne *vir Teumaci* (c. 16, *AA.SS.Maii*, t. II, 1680, p. 151) et *per silvam est juxta Halois*. Henschelius propose Fumay et Halois près de Ciney.

Chapeauville, qui édite Gilles d'Orval qui recopie ce passage, mentionne qu'un manuscrit porte la *lectio Ceumaci*. L'évêque de Liège Raoul de Zähringen concéda une franchise aux habitants de Halois, à trois kilomètres au Nord Ouest de Ciney, où l'Eglise de Liège possédait un *castellum*, attesté dès 1194. Voir KUPPER (J.-L.), *Liège et l'Eglise impériale*, Liège-Paris, 1981, p. 444 n. 143.

(17) MELART (L.), *Histoire de la Ville et Chasteau de Huy*, 1641, p. 19. Les miracles rapportés ont comme source la *Vita tertia*, c. 22 et 20. De l'époque de la translation par Raoul de Zähringen, Mélarl relate encore d'autres miracles « tels que Chapeauville rapporte au deuxième tome de ses chroniques, auxquels [il] renvoie le lecteur » (p. 102).

aussi quelques miracles isolés pour des maladies mieux déterminées ; ainsi, il guérit : deux hydropiques ; une femme en la faisant vomir « ce qu'elle avait consommé dans sa nourriture et sa boisson » ; un convers de Cornillon qui était sourd ; une femme d'une fistule si grave que les médecins ne voulaient pas la toucher ; un individu pris d'un malaise, en faisant paître ses bœufs, qui tomba à terre ; transporté chez lui, il ne mangea plus rien pendant trois jours ; confiant en Domitien et lui offrant un présent, il retrouva la santé ; une femme qui était tombée de cheval et était restée sept ans alitée. Enfin Domitien protège les voyageurs : un marchand qui s'était recommandé au saint tomba entre les mains de voleurs mais ceux-ci ne purent tirer profit de leur larcin. Immangeable fut le pain volé que le marchand avait auparavant frotté sur la châsse du saint ; ils durent tout lui restituer.

La *Vita tertia Domitiani* ⁽¹⁰⁾, écrite après 1185, relate encore d'autres miracles de Domitien qui viennent accroître sa gloire et caractérisent peut-être davantage sa thaumaturgie. Domitien ressuscita six jeunes noyés sous les roues de moulins. Il délivre les prisonniers, intervient en particulier pour remettre sur le bon chemin un prisonnier qu'il avait délivré et qui en reconnaissance vint offrir ses chaînes au saint. Et si l'un ou l'autre se montre sceptique de la puissance du saint, Domitien se manifeste à eux pour leur montrer leur erreur. Ainsi cet Engelbert qui s'était mis à déblâter le saint et à insulter ses pèlerins ; puni de son audace, il fut frappé par Domitien et se roula à terre mais se repentit et fut guéri.

Le sauvetage d'individus entraînés sous des roues de moulins ⁽¹¹⁾, la délivrance de prisonniers et la protection de voyageurs sont les miracles les plus spécifiques de la thaumaturgie du saint évoquée surtout à travers la *Vita tertia*. Ce sont ceux-là retranscrits par la chronique de Gilles d'Orval ⁽¹²⁾ qui inspireront par la suite la plume souvent fabulatrice du chroniqueur liégeois Jean d'Outremeuse (1338-1400) ⁽¹³⁾. « (...) Et par especial tous les ans faisoit-ilh, et encors fait-ilh en ladit engliese, grans myracles le VII^e jour de may, tant com de resusciteir enfans noiiés en la riviere, et des gens mors desous les grans molins (...) » ⁽¹⁴⁾. L'auteur

(10) *Vita tertia* éd. HENSCHENIUS in *AA.SS.Maii*, t. II, 1680, p. 147-152.

(11) Le professeur A. JORIS avait déjà relevé cette spécificité. Cfr *La Ville de Huy au Moyen Age*, Paris, 1959, p. 298 n. 366.

(12) GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum leodiensium*, éd. HELLER (J.) in *MGH, SS*, t. XXV, 1880, p. 14 sv.

(13) JEAN D'OUTREMEUSE, *Chronique et Geste*, éd. BORGNET (A.) et BORMANS (St.), 7 vol., Bruxelles, 1864-1887 (Publications in -4° de la CRH).

(14) *Chronique Ly Myreur*, t. II, 1869, p. 238.

Dès l'ensevelissement du saint, l'auteur de la *Vita prima* révèle l'*odor suavissimus* qui s'échappe des reliques du saint et il énumère les affections physiques guéries par son intercession. Ayant entendu sa renommée de sainteté, des malades visitent sa tombe : des aveugles, des sourds, des muets, des boiteux et des paralysés y retrouvent la santé. L'hagiographe renchérit en disant que Domitien libère de toutes affections, des plus graves aux plus contagieuses. Et si quelqu'un se montre sceptique sur son pouvoir thaumaturge, le saint se manifeste à lui pour lui montrer son erreur ⁽⁶⁾.

La *Vita secunda Domitiani*, écrite après 1172, est, comme pour l'ensemble de son témoignage, très concise sur les miracles accomplis par le saint. Au chapitre 4, elle se contente d'un rappel : *Ex sacris autem corporis fragrantia, sanitas evenit aegrotis permaxima* et au chapitre 5 : *Ad cuius tumulum tanta subsecuta sunt miracula* ; elle ne développe pas mais établit toutefois un rapport de cause à effet entre ces miracles et les élévations successives du saint ⁽⁷⁾.

D'autres informations sur le culte de Domitien sont transmises par les *Miracula Domitiani* ⁽⁸⁾, œuvre narrative anonyme de la fin du XII^e siècle. Ce récit de miracles posthumes est beaucoup plus explicite sur la thaumaturgie de Domitien. L'évêque s'y révèle successivement le saint des paralysés, le saint des aveugles, le saint des muets et, pour n'oublier personne, le saint compatissant à tous les maux ! Ces miracles retiendront notre attention non seulement pour la description qu'ils donnent des maladies et des circonstances de leur guérison mais aussi par les lieux qu'ils mentionnent dont l'identification permet de déterminer l'aire de thaumaturgie de saint Domitien. Nous ne reprendrons ci-dessous qu'un ou l'autre exemple de ces *Miracula Domitiani* : ainsi plusieurs individus, sur le chemin du pèlerinage, retrouvent l'usage de leurs membres paralysés ; Domitien rend même la santé à un proche du seigneur de Grand-Leez, circonstance remarquable qui retient l'attention de l'hagiographe propice à exalter la gloire du saint ; Domitien guérit diverses affections ophtalmiques, ainsi un jeune homme qui avait perdu depuis deux mois l'usage d'un œil s'endort près de la châsse du saint et se réveille guéri ; Domitien guérit aussi les muets ; enfin, s'il existe toute une série de maladies insuffisamment caractérisées par l'hagiographe ⁽⁹⁾, Domitien opéra

(6) *Vita prima*, notre éd. in *AB, op. cit.*, c. 17.

(7) *Vita secunda*, éd. HENSCHENIUS in *AA. SS. Maii*, t. II, 1680, p. 147.

(8) Les *Miracula* sont édités in *AA. SS. Maii*, t. II, 1680, p. 152-3. Voir toutefois nos remarques sur cette édition in *AB, op. cit.*

(9) Par exemple, cet individu de Visé qui souffrait depuis neuf ans d'une maladie (« aegritudine ») *AA. SS. Maii*, t. II, 1680, p. 153, c. 5.

évoquer une des manifestations les plus importantes à Huy : le pèlerinage à la Fontaine Saint-Domitien et sa Chapelle. Nous en profiterons pour brosser le tableau du culte du saint à l'époque moderne.

I. THAUMATURGIE DE SAINT DOMITIEN À L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE

Domitien fut évêque de Tongres-Maastricht ; sa souscription aux actes de deux conciles en Gaule en 535 et 549 sont les seules attestations historiques qui soient conservées du personnage ; une récente analyse au carbone 14 a également établi que les ossements contenus dans la châsse du saint, au Trésor de la Collégiale de Huy, appartenaient à la même époque ⁽⁴⁾. Plusieurs siècles s'écoulaient avant d'obtenir les premières informations sur Domitien ⁽⁵⁾. Le culte du saint (7 mai) n'est attesté avec certitude à Huy qu'à la charnière des X^e-XI^e siècles. Hérisser est le premier chroniqueur à en parler. Une première élévation aurait eu lieu sous l'épiscopat de Notger. En 1066, l'évêque de Liège Théoduin procéda en grande pompe au transfert des reliques du saint dans la collégiale de Huy qu'il avait fait réédifier. Une *Vita* fut alors rédigée pour vanter les mérites du saint. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, une seconde *Vita* fut composée et un récit de miracles vint la compléter. En 1172, l'évêque de Liège Raoul de Zähringen avait procédé à une nouvelle translation du saint et en 1185 il rendait sa fête obligatoire dans le diocèse. Comme elle l'avait déjà fait pour la *Vita secunda*, la *Vita prima* servit de base à la rédaction d'une *Vita tertia* après 1185.

La première *Vie* de saint Domitien est une œuvre anonyme écrite vraisemblablement à l'occasion des cérémonies de 1066.

./..

Notre terminologie peut paraître floue ; elle est fonction de l'édition de Henschen qui distingua « *Alia miracula ex Ms. Hoyensis* » (BHL 2256) ; nous réserverons l'expression *Miracula Domitiani* à cette œuvre narrative indépendante des *Vitae Domitiani* ; lorsque nous parlerons en général des miracles de Domitien, il s'agira de tous les miracles posthumes du saint, qu'ils soient ou non englobés dans les *Vitae*.

(4) Voir article *De l'intérêt de la conservation et de l'étude des reliques des saints dans le Diocèse de Liège* in Bulletin de la Société Royale *Le Vieux Liège*, n° 226, t. 10, 1984, p. 509-530.

(5) Pour l'étude et l'édition des textes médiévaux sur Domitien, nous renverrons une fois pour toutes à notre article *Vies et Miracles de saint Domitien, évêque de Tongres-Maastricht (ca 535-549) et patron de la Ville de Huy* à paraître in *AB*.

De la première moitié du XI^e siècle sont également conservées des monnaies portant le nom de Domitien. « Le nom de saint Domitien, apparu sous Henri II (1002-1024), est associé une fois au nom de saint Lambert sur une monnaie contemporaine de Conrad II et par la suite, à celui de sainte-Marie, patronne principale de la collégiale » (FRERE (H), *Monnaies de l'évêque de Liège frappées à Huy et à Statte*, in *Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 108, 1962, p. 115 et *Ici-même*, t. 35, 1975.

ANNALES
DU
CERCLE HUTOIS
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS

TOME XXXIX

110^e ANNÉE



1985

THAUMATURGIE DE SAINT DOMITIEN DE HUY
PÈLERINAGE ET CULTE À L'ÉPOQUE MODERNE

par

Philippe GEORGE

INTRODUCTION

L'histoire du corps humain dont le succès est croissant, réhabilite certains récits hagiographiques ⁽¹⁾, en particulier les *Miracles* des saints, « faits miraculeux [...] à la gloire du saint [...] qui sont un élément essentiel de ce que les *Acta sanctorum* appellent sa *gloria postuma* » ⁽²⁾.

Les *Miracles* ⁽³⁾ de saint Domitien, évêque de Tongres-Maastricht (ca 535-549) et patron de la ville de Huy, rédigés dans la seconde moitié du XII^e siècle, ont fait l'objet de nos recherches. Il nous a paru intéressant d'étudier la suite littéraire de ces *Miracles*, de caractériser la thaumaturgie séculaire du saint et d'en

ABRÉVIATIONS et SIGLES UTILISÉS

AA.SS = Acta sanctorum / AB = Analecta Bollandiana / AEH = Archives de l'Etat à Huy : Fonds utilisés : Collég. = Collégiale Notre-Dame de Huy ; VH = Ville de Huy / AEL = Archives de l'Etat à Liège : Fonds utilisés : CSL = Cathédrale St-Lambert ; Secr. = Secrétariat / BCRH = Bulletin de la Commission Royale d'Histoire / BIAL = Bulletin de l'Institut archéologique liégeois / BSAHDL = Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège / CRH = Commission Royale d'Histoire / MA = Le Moyen Age / MGH = Monumenta Germaniae Historica ; SS = Scriptorum.

(1) Voir notamment l'introduction de GELIS (J.) et REDON (O.) à l'ouvrage *Les Miracles. Miroirs des corps* (Paris, Presses et Publications de l'Université de Paris VIII - Vincennes à St-Denis, 1983, p. 9-20) dont la note 3 signale les études de SIGAL (P.A.), GONTIER (D.) et LEBAS (C.), PAUL (J.) et VAUCHEZ (A) et compte rendu par nous-même dans *MA*, t. XCI, 1985, p.110-112 ; ou aussi la revue *Razo, Cahiers du centre d'Études médiévales de Nice*, n^{os} 2 et 4, 1981 et 1984.

(2) AIGRAIN (R.), *L'hagiographie. Ses sources - ses méthodes - son histoire*, Paris, 1953, p. 178.

(3) Il faudra bien distinguer :

- les miracles accomplis par Domitien pendant sa vie et relatés dans les *Vitae* du saint
- les miracles posthumes : tout d'abord un long récit de miracles, œuvre narrative indépendante des *Vitae*, de la fin du XII^e siècle ; ensuite les miracles posthumes insérés dans les *Vitae*, en particulier dans la *Vita tertia*, après 1185.

./..